



## AR Prefecture

016-200054047-20240212-2024\_02\_12\_9A-DE  
Reçu le 14/02/2024  
Publié le 14/02/2024

Le coût prévisionnel de l'opération est de 54 896 € H.T.

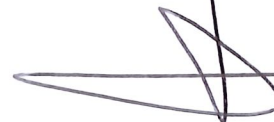
Le plan de financement de l'opération est le suivant :

- Programme des Equipements sportifs de proximité (80%) : 43 916.80 €
- Autofinancement (20%) : 10 979.20 €

### Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter l'aide financière dans le cadre du Programme des Equipements Sportifs de Proximité,
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 13 février 2024



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

